

PRÉSERVER LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES EN FORÊT

Publié le 30 août 2019



par Laetitia Theunis

La forêt de Soignes cache des vestiges préhistoriques sous ses racines. Les plus fameux sont les restes d'une vaste structure fortifiée établie par les premiers agriculteurs de nos régions au Néolithique moyen - vers la fin du 5e et le début du 4e millénaire avant notre ère -, entre deux vallons alimentant une petite rivière qui s'écoule du sud au nord vers la Senne. Ce site dit « Boitsfort-Etangs » s'étend sur 9 hectares et a été classé comme site archéologique en 2002. Un [plan de gestion forestier](#) a été édicté par la région bruxelloise pour en préserver les vestiges. Une démarche novatrice et unique en Belgique.

Un témoin exceptionnel de l'architecture défensive du Michelsberg

Le [camp néolithique de Boistfort-Etangs](#) est situé sur un plateau. Il est visible à partir des chemins qui le traversent. Néanmoins, seul un œil averti peut déceler dans le paysage les traces des anciennes fortifications.

Dans la partie Sud-ouest du site, des petits talus et des légères dépressions dessinent une forme semi-concentrique. C'est ce qu'il reste de l'ancien système de défense de type éperon barré. Au Néolithique, ces fossés étaient bien plus profonds. Ils se sont progressivement comblés de feuilles et de terreau.

« Étant donné son excellent état de conservation, la fortification néolithique de Boitsfort-Étangs est le site archéologique de la civilisation du Michelsberg le mieux préservé au niveau européen »,

explique Stéphane Vanwijtsbergue, directeur du service forestier de [Bruxelles Environnement](#) et responsable de la préservation des sites archéologiques en forêt de Soignes.

« Nos objectifs, au travers du plan de gestion, sont de ne pas détruire les vestiges et d'éviter toute perturbation dans l'interprétation que les générations futures pourraient faire du site. »



Interprétation du site néolithique de Boitsfort-Etangs © Benoît Claryns / Forêt.Nature

Végétation amie, végétation ennemie

Depuis des siècles, la végétation forestière a sauvé les vestiges néolithiques des aléas du temps. Mais aujourd'hui elle est devenue une menace pour le sous-sol archéologique. Comment expliquer ce renversement de situation ? À l'époque autrichienne, au 18^e siècle, le hêtre a été abondamment planté sur une large portion de la forêt de Soignes. C'est ce qui lui donne son allure actuelle de cathédrale végétale. Mais ces géants majestueux sont des colosses aux pieds d'argile.

Les gestionnaires bruxellois redoutent les chablis. Il s'agit de la chute d'un arbre, arrachant de la terre par le soulèvement de sa galette racinaire. Les vestiges présents à la fois sous l'arbre et sous la zone d'impact du tronc seraient alors endommagés ou déplacés dans d'autres strates temporelles. Plus l'arbre est grand et massif, plus le risque de destruction est élevé.

Abattage de vieux hêtres dépérissants pour éviter les chablis

Suite à la tempête qui a ravagé la France le 26 décembre 1999, les scientifiques ont constaté que les hêtres de taille modeste étaient toujours debout. Jusqu'à 25 mètres, il n'y a pas de réel risque de chablis. Mais au-delà, le risque flambe. « En forêt de Soignes, de par la qualité des sols, le hêtre peut atteindre jusqu'à 40 voire 50 mètres. Le plus grand atteignait 53 mètres. Ces hauteurs sont très à risque en termes de stabilité des arbres », explique Stéphane Vanwijtsbergue.

« La survenance de chablis endommagerait de manière irréversible les remparts âgés de plus de

cinq mille ans. Or, les climatologues prévoient, pour les décennies à venir, une augmentation des tempêtes liées au changement climatique. Pour limiter ce risque, le service forestier a introduit en 2013 une demande de permis d'urbanisme pour abattre les vieux hêtres des plantations équiennes de 1806 et 1816 présents sur le site archéologique. » Ces abattages ont eu lieu en 2016, après une sécheresse estivale prolongée.

Des chênes sessiles comme remplaçants

Toutefois, une végétation bien conduite permet de limiter l'érosion des sols et la battance causée par la pluie. « L'idée est dès lors de maintenir un couvert forestier et de le gérer de façon à ce que les arbres n'endommagent pas le site. »

A la place des hêtres géants, des chênes sessiles ont été plantés par cellules. Aujourd'hui, ces plants âgés de 4 ans atteignent une taille d'environ un mètre. Ils seront traités en futaie et abattus lorsqu'ils atteindront 30 mètres de haut.

Pourquoi le choix de cette essence ? Le risque de chablis est bien moindre avec les chênes indigènes. Leur seuil de stabilité au vent est supérieur. Ils montent moins haut et leur croissance est plus lente. Autre avantage, crucial dans le cadre du changement climatique, les chênes sessiles ont une meilleure résistance à la sécheresse.

Par ailleurs, leur litière acide limite la bioturbation. C'est-à-dire la décomposition de la matière organique sous l'activité de la pédofaune. Elle engendrerait des perturbations de la stratigraphie des sols ainsi que des déplacements verticaux et horizontaux des objets archéologiques tels que les poteries.

Les chênes, de par leurs longues racines, ne vont-ils pas eux aussi endommager le sous-sol archéologique ? « Après son abattage, le système racinaire du hêtre va se décomposer. Ce labyrinthe sera un circuit préférentiel pour les racines du chêne sessile. Ce dernier ne devrait dès lors pas nuire davantage au site. Celui-ci va continuer à évoluer au cours du temps, inévitablement. Mais l'objectif est de le faire évoluer le plus lentement possible », poursuit Stéphane Vanwijssberghe.

Des engins mécanisés exclusivement sur les voies officielles

Sans conteste, le passage d'engins mécanisés nuit aux vestiges du sous-sol. « Précédemment, il y a eu une exploitation forestière sur le site. Les tracteurs et débardeuses ont certainement abîmé le sous-sol archéologique dans leurs zones de passage. La circulation des engins actuels n'est permise que sur ces voies-là. Et ce, afin de ne pas créer de nouveaux dommages aux artefacts présents ailleurs dans le sol. »

Pour protéger le sous-sol archéologique, pourquoi ne pas avoir recours à des chevaux de trait au lieu des engins mécanisés ? « Un cheval de trait pèse de l'ordre de 800 kilos. Il ne peut tirer de tronc qui avoisine son poids. Pour les grosses charges, il est nécessaire d'avoir recours à des moyens mécanisés. Les arbres qui ont été précédemment exploités sur les sites archéologiques de la forêt de Soignes sont des arbres bicentennaires dont le poids dépasse, pour les plus gros, les ... 10 tonnes ».